

Reflots ^{n°266}



www.mairie-vaux-le-penil.fr

Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Juin 2022



La Ville met Ginette Kolinka à l'honneur

Edito du Maire : 129^{ème} place sur 129



C'est le rang que va occuper notre collège, bon dernier du département, dans le classement du nombre d'élèves par classe. La dotation en heures

de cours est fixée et définit le nombre de professeurs, de classes et donc d'élèves par classe. Cela veut dire chez nous jusqu'à plus de 28 élèves par classe, encore augmenté dans l'année par l'intégration des élèves de la classe Ulis.

Pourquoi cette dernière place pour notre collège bientôt superbement rénové ? Parce que c'est un bon collège, rappelons que nous y avons deux agents qui interviennent sur le sport et l'animation à midi, sans histoire et où tout va bien. On peut donc surcharger les classes, sans faire de vagues, mais au prix d'un enseignement dégradé.

Nous allons demander la réévaluation en juin de cette dotation et une motion sera déposée au Conseil municipal de juin.

Nous devons défendre le collège car c'est tout simplement défendre nos enfants à cette période de leur vie où plus que jamais ils ont besoin d'être accompagnés.

Henri de Meyrignac,
Maire de Vaux-le-Pénil



CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DE GINETTE KOLINKA

Samedi 30 avril dernier, c'est avec beaucoup d'émotion que Monsieur le Maire, Henri de Meyrignac, les élus du Conseil Municipal ainsi que les enfants du Conseil Municipal Jeunes et Enfants ont eu l'honneur d'accueillir **Ginette Kolinka, nommée citoyenne d'honneur de la Ville de Vaux-le-Pénil.**

Depuis plus d'une dizaine d'années, elle honore la commune de Vaux-le-Pénil de sa venue, à travers de nombreuses interventions. Elle poursuit avec une énergie incroyable sa mission de témoignage et de devoir de mémoire. **En hommage à sa fidélité sans faille, le Petit Théâtre de la Ferme des Jeux a été nommé "Théâtre Ginette Kolinka".**

FESTIVAL DJANGO REINHARDT : MASTER CLASS EN COMPAGNIE DU SAXOPHONISTE SAMY THIÉBAULT

Dans des ambiances de Caraïbes, Samy Thiebault et ses acolytes ont réchauffé le cœur et les oreilles des 215 spectateurs présents à la Grange de la Ferme des Jeux jeudi 12 mai. Une soirée programmée par le festival Django Reinhardt, suivie d'une master class vendredi 13 mai pour partager un moment privilégié avec l'artiste.



L'AUTEUR À SUCCÈS MICHEL BUSSI ÉTAIT À VAUX-LE-PÉNIL POUR UNE SÉANCE DE DÉDICACES

Avec 10 millions de livres vendus en France et dans 36 pays, **Michel Bussi fait partie du top 3 des ventes annuelles de livres** aux côtés de Marc Levy et Guillaume Musso. Pour le plus grand bonheur de la Ville, il était à la bibliothèque de l'Arcature mercredi 18 mai. La librairie pénivauvoise Vaux Livres était également présente. À cette occasion, de nombreux lecteurs se sont déplacés, ainsi que M. le Maire Henri de Meyrignac accompagné par M^{me} Aberkane-Joudani, première maire adjointe, qui ont profité d'un temps d'échange avec l'auteur avant de faire signer leurs exemplaires.



COMMÉMORATIONS NATIONALES

Vendredi 22 avril dernier était célébrée la **journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation**. Une cérémonie émouvante s'est déroulée devant la stèle Beuve et Gantier en mémoire de tous ces enfants, ces femmes et ces hommes victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale.

Puis, dimanche 8 mai, une cérémonie d'hommage a été rendue au monument aux morts en présence d'Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil, les Élus du Conseil Municipal, des porte-drapeaux, des présidents et représentants d'associations patriotiques et des élus du conseil municipal Enfants et Jeunes **en souvenir de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.**



Commémoration du 8 mai



Commémoration du 22 avril

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LES DIMANCHES 12 ET 19 JUIN 2022

Les prochaines élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin. Pour rappel, le bureau de vote 2 est définitivement déplacé au gymnase Germain Geissler - 5 rue de la Libération (proche des Communs du Château). Les bureaux de vote seront ouverts aux électeurs de 8 h à 18 h.



GROUPE DE TRAVAIL ASSOCIATIF

Le 10 mai dernier, le groupe de travail associatif mis en place depuis décembre 2021 s'est réuni pour échanger sur différents points, tels que la charte de la vie associative, l'animation de la ville et le projet de la réhabilitation patrimoniale. Ce dernier point, animé par le Cabinet d'étude 3^{ème} Opus, va permettre d'établir un questionnaire destiné à l'ensemble des associations pour un retour de leur besoin. Ces ateliers de travail se poursuivront dès la rentrée scolaire.

Requalification de la rue du Moustier (Contrat d'Aménagement Régional)

L'axe de la rue du Moustier forme le circuit d'entrée de Ville le plus utilisé par les lycéens, les collégiens et les scolaires. **Ces derniers les empruntent plusieurs fois par jour** : en arrivant et en repartant du lycée, pour rejoindre les arrêts de bus ou pour se restaurer le midi au centre commercial du Moustier.

« Depuis des années, le réaménagement sécuritaire en voies partagées de cette entrée de Ville était une nécessité. Nous l'avons inscrit en 2019 dans la programmation du Contrat d'Aménagement Régional pour un phasage en 2022 et 2023 pour un montant global d'1.2 millions d'euros. **C'est un de nos projets phares concernant la voirie du début de la mandature. L'enfouissement des réseaux de la rue du Moustier et des nouveaux candélabres comme l'espace apaisé de la voirie participent à l'embellissement et à la sécurité de cette entrée de Ville si vivante** ». **M. Martial Devove, Maire adjoint en charge des travaux communaux, de l'entretien des bâtiments, de la circulation, de la sécurité et de la police municipale.**



AMÉNAGEMENT RUE DU MOUSTIER

Objectif : offrir un accès sécuritaire, pratique et agréable aux piétons, aux personnes à mobilité réduite. Les travaux envisagés se dérouleront en 2 phases.

Sur le périmètre compris entre la place du 14 juillet (où se situe le lycée) jusqu'à l'avenue du Général de Gaulle dans un premier temps :

- Des travaux d'enfouissement des réseaux basse tension et communications téléphoniques seront réalisés et accompagnés de la rénovation de l'éclairage public actuel, jugé énergivore.
- Dans un second temps, réhabilitation de la voirie sur l'intégralité du linéaire :
 - PHASE A : Place du 14 juillet à l'angle de la Rue Bouton Gaillard.** Les travaux consistent à réaliser un axe routier de 5 m et une circulation piétonne de 2 m (élargissement du trottoir).
 - PHASE B : A l'angle de la Rue Bouton Gaillard jusqu'à l'Avenue du Général de Gaulle.** Les travaux consistent à réaliser un axe routier de 3 m en sens unique permettant la création d'une circulation piétonne en moyenne de 2,80 m (élargissement du trottoir) et la création d'un parking de 5 places en stabilisé.

MISE EN PLACE DE PLATEFORMES SURÉLEVÉES AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE EN 2023 AVEC L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS DU CENTRE COMMERCIAL DU MOUSTIER

Objectif : faciliter la traversée des piétons pour l'accès à l'arrêt de bus et permettre de réduire la vitesse de circulation véhiculaire. Mettre en valeur le parvis du centre commercial du Moustier et l'accès aux commerces en harmonie avec les aménagements envisagés par le syndicat des commerçants.

RÉHABILITATION DU TROTTOIR RUE DE LA LIBÉRATION FAVORISANT LE CHEMINEMENT DES LYCÉENS

Objectif : permettre un cheminement plus adapté et confortable aux lycéens et aux personnes à mobilité réduite.

SES DIFFÉRENTES PHASES DE DÉROULEMENT

2022 - Phase A : Enfouissement et travaux de voirie de la rue du Moustier, de la place du 14 juillet à la rue Bouton Gaillard, puis réfection totale de la voirie.

Enfouissement de juillet à septembre 2022

Requalification des travaux de la voirie
automne 2022

2023 - Phase B : Enfouissement et travaux de voirie de la rue du Moustier, de la rue Bouton Gaillard à l'avenue du Général De Gaulle ; puis la réfection totale de la voirie, ainsi que la réhabilitation du cheminement piéton de la rue de la Libération et le passage surélevé avenue du Général De Gaulle.

Enfouissement au printemps 2023

Requalification des travaux de la voirie
en été 2023

Total réel HT des travaux	865 768,25 € HT
Dotation Régionale	395 223,00 € HT
Financement SDESM (Enfouissement Réseau Tension)	83 322,20 € HT
Financement sur fond propre de la commune comprenant la prise en charge de la TVA	560 376,70 € TTC

Les montants des travaux de voirie sont estimatifs car les DCE sont actuellement en cours.

LES AUTRES TRAVAUX À VENIR

La commune entreprendra plusieurs travaux sur les prochaines semaines.

TRAVAUX CIMETIÈRE

Du 23 au 29 mai :

- Remplacement du caniveau du parking du cimetière
- Démolition des jardinières maçonnées à l'entrée du parking
- Mise en place de blocs béton (type LEGO)

Du 6 au 10 juin :

- Rabotage et réalisation des enrobés
- Marquage des places de parking existantes



PEAU NEUVE POUR LE CENTRE DE LOISIRS

La mairie engage des travaux de rénovation dans le bâtiment du centre de loisirs, avant l'été. Ces travaux, réalisés par les services techniques municipaux, qui ont lieu du 30 mai au 17 juin nous obligent à réorganiser sur 3 mercredis l'accueil des enfants.

L'amplitude horaire reste la même de 7 h à 19 h. Les enfants "niveau maternelle" resteront à l'école G. Dumont mais les élèves "niveau élémentaire" seront accueillis à l'école Beuve et Gantier, les 1^{er}, 8 et 15 juin. Les repas seront toujours pris au restaurant scolaire G. Dumont.

Nous avons pleinement conscience que cette situation va modifier quelques habitudes avec des fratries sur deux sites par exemple mais les enfants vont vite retrouver un cadre bien plus agréable dès le 20 juin et durant tout l'été. Nous vous remercions de votre compréhension.





LE TRADITIONNEL VIDE-GRENIER

DE PRINTEMPS du Comité des Fêtes aura lieu dimanche 5 juin de 8 h à 18 h à la Ferme des Jeux. Renseignements : 01 64 10 46 94

PARTICIPEZ AUX ATELIERS BIOTOPHA SAMEDI 18 JUIN



L'association Les Jardins BiotopiHa organise une matinée sur son champ (situé Rue des Prés Neufs) au cours de laquelle aura lieu :

- Un chantier participatif de 9 h à 12 h, ouvert à tous (prévoir une tenue adaptée et des gants).
- Un atelier compostage de 11 h à 12 h, ouvert à tous.
- Un atelier "inventaire de la biodiversité" de 11 h à 12 h pour les enfants de 4 à 12 ans.

Plus de renseignements au 06 07 42 18 40 ou à contact@biotopiha.fr

LES SORTIES CULTURELLES À FAIRE EN SEINE-ET-MARNE AU PRINTEMPS-ÉTÉ

Jusqu'à septembre, le Département de Seine-et-Marne fête les beaux jours avec une programmation culturelle foisonnante. Découvrez le patrimoine au festival "Emmenez-moi...", admirez le spectacle Lumières de Blandy, vibrez au cinéma en plein air des Créneaux de la nuit... Tout y est pour faire le plein de culture en Seine-et-Marne. À vos agendas !

Sources : www.seine-et-marne.fr



RETOUR SUR LA RANDO DES 3 CHÂTEAUX

Du soleil, un patrimoine seine-et-marnais exceptionnel, des animations pour petits et grands... Après 2 ans d'absence, tous les éléments étaient réunis pour faire de cette édition de la Rando des 3 Châteaux un véritable succès ! Près de 15 000 randonneurs se sont rassemblés pour ce rendez-vous incontournable organisé par le Département de Seine-et-Marne, Seine-et-Marne Attractivité et le Codérando.

Le Village d'été revient à la Buissonnière



Après la belle réussite de l'an dernier avec 3 650 visiteurs, les services municipaux vous accueillent pour des animations estivales ouvertes à toutes et tous les Pénivauxois(es), sans restriction d'âge !

Ce rendez-vous attendu se tiendra dans le bel espace vert de la Buissonnière du 12 au 30 juillet :

- Du mardi au jeudi de 15 h à 19 h.
- Le vendredi de 15 h à 22 h.
- Le samedi de 14 h à 19 h.

AU PROGRAMME :

Sur place, profitez de nombreuses activités pour petits et grands : toboggan gonflable, ping-pong, trampoline, jeux de sable, soirées barbecue, animations sportives, loto, rencontres intergénérationnelles, ateliers de la Ludothèque et de la bibliothèque...

Le programme complet sera disponible prochainement sur notre site Internet : www.mairie-vaux-le-penil.fr

Une chose est sûre : le Village d'été vous promet de belles journées !

Un été sportif avec le dispositif "Sport Passion" de l'Agglo

Le dispositif phare de l'Agglomération revient cet été pour sept nouvelles semaines d'activités sportives. **Sport Passion, c'est le rendez-vous des 6-17 ans, du 11 juillet au 26 août.**

La recette, qui fait le succès de Sport Passion tous les ans, reste inchangée :

- **Une large palette d'activités** : sports collectifs, sports nautiques et activités aquatiques, sports de raquettes et d'opposition, ou encore sports de pleine nature et autres nouvelles disciplines innovantes...
- **Trois sites d'activités**, à Boissise-le-Roi (6/12 ans), Montereau-sur-le-Jard (6/12 ans) et Melun (13/17 ans).
- **Une équipe mixte d'animateurs et d'éducateurs sportifs** motivés assurant un encadrement de qualité.

Les jeunes et leurs parents bénéficient aussi de services annexes pour s'adapter à leur quotidien : **une garderie sur les deux sites pour les 6-12 ans** (le matin entre 8 h et 9 h et le soir entre 17 h et 18 h), déjeuner/goûter sur site et un service gratuit de navettes qui dessert les trois sites.

> **Tout savoir sur : sportpassion.melunvaldeseine.fr ou au 01 64 79 25 41**



Nouveau marché de restauration scolaire : qualité et exigence nutritionnelle sont au rendez-vous

L'arrivée à terme de notre marché de restauration scolaire au 7 avril 2022 et l'entrée en vigueur de la loi EGALIM (au 1^{er} janvier 2022), visant à favoriser une alimentation saine et durable pour tous et à renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits, nous a conduit à faire appel à un cabinet d'expert en restauration afin de permettre à la commune de prendre les meilleurs choix pour la restauration des enfants de la ville. L'exigence de cette loi entraîne une augmentation substantielle du coût du repas avec l'apport de **50 % de produits durables et de qualité dont 20 % de bio**. Afin de maîtriser le coût du repas et de tirer le meilleur de la loi, **un travail collaboratif entre les élus, les représentants de la restauration scolaire de la ville et le cabinet conseil** nous a amené à retravailler l'offre de restauration scolaire.



Nous avons défini des exigences qualitatives identiques entre les deux restaurants :

➤ Une cuisine maison avec minimum 70% de produits frais et brut.

- Des viandes et volailles françaises, fraîches et Labellisées.
- Des fromages AOC/AOP.
- Des fruits et légumes français.
- Des produits locaux.
- La réduction des produits hachés et panés...
- La diminution du gaspillage alimentaire.



Nous avons opté en faveur de menus à 4 composantes (plat protidique avec accompagnement : légumes, féculents et dessert seront servis à chaque repas avec une alternance entre l'entrée ou les laitages selon la composition globale des menus).

Le principe est de proposer moins de plats afin de permettre aux enfants de manger mieux et de réduire de 10 à 15% le gaspillage alimentaire. Ainsi, la formule d'un repas à 4 composantes privilégie la qualité à la quantité, tout en respectant les apports nutritionnels dont les élèves ont besoin lors du repas et les "grammages" imposés par le G.E.M.R.C.N. (Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition). Il vaut mieux un repas à 4 composantes bien consommé qu'un repas à 5 composantes partiellement grignoté, d'autant que la qualité des produits est améliorée et l'apport nutritionnel est identique.

Dès le 7 juin prochain, les goûters servis aux enfants à l'accueil du soir et au centre de loisirs seront intégrés au marché de restauration. Cela permettra de proposer des goûters qui respecteront l'équilibre alimentaire avec le repas du midi. Les goûters qui seront proposés seront établis en fonction des menus servis à la pause méridienne. Ainsi, il n'y aura plus de doublon dans les différents apports énergétiques quotidiens nécessaires aux enfants. **Sachez que l'alimentation, et précisément celle des enfants, est une des préoccupations majeures de la commune et que nous faisons tout notre possible pour honorer cet engagement.**

M^{me} Rouchon, Maire adjointe en charge de l'enfance, de la petite enfance, de la vie scolaire et périscolaire, de la jeunesse et de la démocratie participative.

Rentrée scolaire 2022/2023 : Les inscriptions annuelles sont ouvertes jusqu'au 1^{er} juillet inclus

Toute participation aux activités périscolaires et centre de loisirs est soumise à une inscription annuelle préalable. Les inscriptions et/ou renouvellements sont obligatoires pour la rentrée scolaire 2022-2023.

Votre dossier est à constituer via le "Portail Familles" accessible depuis le site Internet de la Ville : www.mairie-vaux-le-penil.fr

Cette inscription vous permettra d'accéder aux services suivants :

- **Accueils matins et soirs / Restauration scolaire / Mercredis / Vacances scolaires / Études surveillées (planning non-modifiable en cours d'année scolaire).**

Pour des questions d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir réserver les jours de fréquentation sur votre planning dans les délais impartis.



L'ART À L'HONNEUR AVEC LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS

Pour clôturer les vacances de printemps placées sous le signe de l'Art, **les parents et leurs enfants ont été conviés à une exposition éphémère jeudi 5 mai à la Buissonnière**. Tous ont pu y découvrir avec plaisir les travaux réalisés par nos artistes en herbe, après avoir assisté à une représentation de Slam préparée également par les enfants pendant les vacances.

Une belle soirée organisée par le Centre de loisirs, en partenariat avec le service jeunesse et l'association "Défi Autisme".



LES ÉTUDES SURVEILLÉES :

Depuis l'année scolaire 2021-2022, les élèves du CP au CM2 peuvent être inscrits les lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 à 17 h 30.

Inscription pour l'année scolaire, au choix d'une formule annuelle de 1, 2 ou 3 séances par semaine.

>>> **Toutes les informations utiles sont disponibles sur le "Portail Familles".**

INFOS ASSOCIATIVES

VLP BASKET RECRUTE DES JOUEUSES POUR SES ÉQUIPES FÉMININES

Vendredi 17 juin de 18 h 30 à 20 h, VLP basket organise un entraînement ouvert à toutes les filles nées entre 2008 et 2011. Si vous souhaitez intégrer l'année prochaine un club dynamique et pratiquer le basketball en compétition, c'est le moment de tester !

CONCERT DE LA CHORALE CHANTERELLE

Rendez-vous dimanche 19 juin à 16 h en l'église Saint Pierre Saint Paul de Vaux-le-Pénil. Au programme : hommage à Georges Brassens avec des arrangements polyphoniques de ses plus belles chansons, et un florilège de chants où l'amitié, la joie de chanter et l'espérance seront célébrées. Entrée libre et selon la générosité de chacun.

LOISIRS ET CRÉATION :

EXPOSITION ANNUELLE DES TRAVAUX

Les travaux des élèves seront exposés les samedi 25 et dimanche 26 juin à la Maison des associations de 14 h à 18 h. Un vernissage aura lieu samedi 25 à 17 h. Renseignements au 06 18 29 43 58.

REBONDIR AU DELÀ DE SES RÊVES :

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

L'association propose un atelier mercredi 29 juin de 15 h à 17 h 30 sur le thème "Art culinaire : une œuvre d'art qui se mange" (découpage, assemblage et photographie) pour les enfants de 9 à 13 ans. Inscriptions au 06 11 91 59 18. 15€ par enfant participant, goûter inclus et matériel fourni. L'argent récolté servira à réaliser les rêves d'enfants très éprouvés par de graves maladies.

GRANDE SOIRÉE DANSANTE DE STORY DANSE

Samedi 2 juillet dès 20 h à la Buissonnière, grande soirée dansante avec cours de Charleston à 20 h 30 puis soirée dansante avec démonstrations des élèves de Story danse.

Renseignements et réservations :

contact@storydanse.fr ou 07 81 71 87 52



MANGEZ MIEUX

ET AIDEZ L'AGRICULTURE BIO AVEC L'AMAP* LES PANIERS DE VAUX-LE-PÉNIL

Cette association pénivauoise fournit des paniers de légumes et des produits locaux à ses adhérents. Rencontrez ses membres le jeudi soir de 18 h 30 à 19 h 30 sous les auvents de la Ferme des jeux ou contactez-les au 06 84 82 56 27

*Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

La Ville fête la musique samedi 25 juin

DE 16 H À 23 H AU JARDIN DE LA FERME DES JEUX

Participez à notre scène ouverte

Vous aimez la musique, vous êtes en groupe, en duo ou en solo, **vous voulez jouer sur scène ? Inscrivez-vous jusqu'au 10 juin !**

Comment ? Rien de plus simple, contactez le service culturel au 01 64 71 91 20. Nous ne manquerons pas de vous recontacter.

Le Conservatoire de musique proposera de la musique pour tous les styles : Harmonie, Big Band, Pop rock.

Et d'autres surprises à découvrir...

>>> **Programme à venir sur notre site Internet**
www.mairie-vaux-le-penil.fr



« En tant que Maire adjointe à la culture, je suis ravie que nous remettions à l'honneur la fête de la musique à Vaux-le-Pénil pour la deuxième année. C'est une fête populaire ouverte à tous et à toutes les musiques. La scène ouverte y a tout son sens : que chacun puisse s'y produire et faire découvrir sa musique ! L'occasion de nous retrouver tous ensemble pour un moment convivial, en compagnie du Comité des fêtes, au Jardin de la Ferme des Jeux. »

Céline Éradès, Maire adjointe en charge de la culture, de la vie associative, des projets culturels et éducatifs, de l'animation de la Ville et de l'événementiel.

Ça bouge au Conservatoire de Musique



❁ Mercredi 29 juin à 17 h au Manège de la Ferme des Jeux
- Concert de fin d'année du Conservatoire.
- Audition d'élèves du Conservatoire.

❁ Jeudi 30 juin à 20 h au Manège de la Ferme des Jeux
- Danses d'Espagne, ensemble de harpes, chant lyrique (Carmen de Bizet), ensemble de flûtes...
- Audition d'élèves du Conservatoire.

Pour tous les événements, entrée libre dans la limite des places disponibles. Renseignements au 01 64 71 51 28.

Découvrez le Théâtre de tous les instants



L'association du Théâtre de tous les instants présentera le travail de ses adhérents, au travers d'un week-end de représentation les **samedi 25 et dimanche 26 juin** au petit théâtre de la Ferme des Jeux Ginette Kolinka :

- 14 h : "La terre" (groupe enfants).
- 15 h 30 : "Inspecteur Toutou" (groupe collégiens).
- 17 h : "Les pas perdus" (groupe collégiens et lycéens).
- 20 h : "Les nuits de Valognes" (adultes).

Entrée gratuite, nombre de places limité, réservations obligatoires par mail à theatredetouslesinstants@orange.fr

La pandémie Covid a freiné voire arrêté la pratique sportive dans nos communes

Le soutien à nos associations, à travers les différentes actions des services et notamment la pérennité des subventions communales au même niveau a permis de limiter les impacts négatifs sur nos associations et éviter de potentiels licenciements d'éducateurs sportifs et fermetures.

Mais avec une perte de 20 à 30% de licenciés, il nous faut maintenant réussir à ramener nos concitoyens dans ces lieux d'apprentissage de valeurs universelles et de disciplines mais aussi du vivre ensemble que sont les clubs.

C'est pourquoi, le conseil municipal, à souhaiter inscrire au budget, malgré les nombreuses contraintes, la reconduction à l'identique des subventions aux sportifs de la commune soit près de 50 000 € de subventions communales.

Maintenant que les conditions sanitaires nous le permettent, nous souhaitons la reprise des activités des clubs pour tous les publics.

Nous remercions l'immense majorité des bénévoles, dirigeants et éducateurs pour leur engagement qui permet aux sportifs amateurs (et certains) professionnels de faire perdurer les activités sportives, éléments importants de la cohésion nationale

Alain VALOT, conseiller municipal délégué aux Sports, pour le Groupe Notre avenir ensemble.

Vidéoprotection : les promesses s'évanouissent...

En janvier 2021 dans ses vœux à la population, Henri du BOIS de MEYRIGNAC promettait l'installation de 30 caméras de vidéoprotection à Vaux-le-Pénil d'ici à 2024.

Cette annonce nous avait surpris – une telle mesure ne figurait pas dans son programme de 2020 – et satisfaits puisqu'elle reprenait l'engagement que nous avions nous-même pris devant les Pénivauxois.

Dans la continuité, une étude pour l'implantation des caméras était lancée pour un montant de 30 000 euros.

Sans nouvelles de ce dossier, nous avons interrogé le maire lors du conseil municipal de mars pour en connaître l'état d'avancement. Nous avons alors appris que l'étude avait été suspendue - 9 000 euros ont toutefois été versés au prestataire – parce que « non conforme » aux attentes de la municipalité. **Quant aux 7 caméras déjà implantées sur le territoire de la commune, Martial DEVOVE, adjoint au maire en charge de la sécurité, a indiqué qu'elles étaient toutes hors service !**

Aujourd'hui, rien ne nous dit qu'Henri du BOIS de MEYRIGNAC entend tenir la promesse faite il y a 18 mois, ni que les installations défectueuses seront réparées.

A l'heure où nombre de nos concitoyens se plaignent de la montée d'actes d'incivilités, en centre-ville et aux Moustiers notamment, ces caméras seraient bienvenues pour rassurer les Pénivauxois et dissuader les délinquants. **Encore faudrait-il, dans ce domaine comme dans d'autres, que la majorité municipale passe enfin des paroles aux actes.**

N. BEAULNES-SERENI, J.-M. JUDITH, P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL, S. VALENTE et D. GAVARD
"Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !"
vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52
vlpnv.wordpress.com

Face aux cabinets privés, imposer l'expertise citoyenne

L'affaire Mc Kinsey a fait grand bruit nationalement. Outre le fait qu'elle a mis à jour les liens étroits entre des cabinets d'étude privés et certains responsables politiques, elle questionne sur l'utilisation à outrance de ces cabinets qui « font la politique ».

Cette affaire n'est que la face émergée d'un iceberg. Depuis plusieurs années en effet cette pratique consistant à acheter du conseil auprès de cabinets privés est entrée dans la culture de l'Etat et des collectivités. **Les collectivités ne pouvant plus s'appuyer sur l'expertise des services de l'Etat sont désormais contraintes de se tourner vers ces cabinets qui facturent grassement leurs « conseils ».** Un formidable marché ouvert grâce au démantèlement des services publics.

Un cabinet privé vend un service et se doit de satisfaire son client, c'est toute la différence avec un service public. De fait les études servent souvent à justifier les choix politiques des commanditaires. C'est ainsi qu'à Vaux-le-Pénil la municipalité s'est servie d'une étude pour justifier le choix du déplacement de la mairie, présenté comme seul scénario possible... béni par les experts. Les citoyens ont été "consultés" à postériori.

S'appuyer sur d'autres collectivités ou mutualiser du conseil entre communes serait une alternative. Mais c'est l'expertise d'usage des citoyens qui doit primer. Le rôle des cabinets est d'étudier la faisabilité des orientations débattues, proposées et décidées par les citoyens... et non l'inverse !

J. GUERIN; A. BOULET, A. BOUTET, V. ZACCARDO

+ d'infos sur la page Facebook Vaux-le-Pénil notre bien commun.

Bis répétita

Sans surprise, E. Macron est réélu président de la République. Le PCF, sans ambiguïté, a appelé au second tour à utiliser le seul bulletin de vote disponible pour battre M. Le Pen porteuse d'un programme antisocial, antidémocratique, raciste. En aucun cas, il n'a été question d'approuver la politique du président. Il fallait éviter le pire car le pire est souvent durable.

De ce résultat, que pouvons-nous attendre de positif pour les pénivauxois? RIEN ! L'ex-nouveau président a méprisé et asphyxié financièrement les collectivités. Il n'a pas entendu les demandes des élus locaux qui voulaient autre chose que quelques remerciements pour leur gestion lors de la crise sanitaire. Il serait même envisagé 10 milliards en moins sur les finances locales!

Il faut redonner aux collectivités une autonomie financière et fiscale par la création d'un impôt spécifique, réformer les lois MAPTAM et NOTRE, redonner un nouveau souffle à la décentralisation. Il faut une DGF indexée sur l'inflation. L'Etat doit assumer ses fonctions régaliennes, notamment la police nationale de proximité et ne pas obliger les municipalités à pallier le manque de moyens par des prérogatives qu'elles attribuent aux polices municipales ou intercommunales, notamment le port d'armes.

Le chantier qui attend le président envers les communes est vaste. «Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu.» (B. Brecht) Avec le PCF, nous sommes de ceux qui combattent.

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire » groupe soutenu par le PCF

*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques.

En aucun cas la Ville ne peut effectuer des modifications sur ces dernières, même orthographiques.

État civil

Naissance

- Aristide, Kheops, Djibouny SARR, né le 1^{er} avril 2022
- Juliette, Sylvie, Joëlle CARRIERE, née le 2 avril 2022
- Alycia COSTA, née le 7 avril 2022
- Liam, Mourad, Stéphane COULLAUD, né le 23 avril 2022

Mariages

- Marta FERNANDES et Dany Augusto DOS SANTOS, mariés le 7 mai 2022
- Marcella PINTO STIEBLER et Gabriel SOUZA BARTHEM, mariés le 14 mai 2022

- Alexandra ESSENGUE et Brice SINIC, mariés le 14 mai 2022
- Koudjedji DRAME et Chikhou CAMARA, mariés le 14 mai 2022

Décès

- M^{me} Odile ROLLET décédée le 26 mars 2022
- M. Daniel MICHEL décédé le 1^{er} avril 2022
- M^{me} Anne ROBERT, veuve MAHÉO, décédée le 7 avril 2022
- M^{me} Farida LOUNIS décédée le 14 avril 2022
- M. Jacques BRASSEUR décédé le 14 avril 2022
- M. Bernard TARIN décédé le 18 avril 2022

**REJOIGNEZ-NOUS
SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX !**



NOTRE PAGE FACEBOOK
@VilleVLP



NOTRE COMPTE INSTAGRAM
@Ville.de.vaux.le.penil

JUIN/JUILLET

DU 3 AU 11 JUIN

EXPOSITION
"LE PLASTIQUE, UNE ESPÈCE ENVAHISSANTE"
ATRIUM DE L'ARCATURE

Exposition réalisée par le Conseil Municipal de Jeunes dans le cadre de la journée mondiale de l'environnement.
Renseignements : 01 64 71 51 46

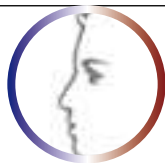
5 JUIN DE 8 H À 18 H
VIDE GRENIER DE PRINTEMPS
LA FERME DES JEUX

Par le Comité des Fêtes
Renseignements : 01 64 10 46 94



12 ET 19 JUIN
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
(voir p.2)

Renseignements : 01 64 71 51 00



18 JUIN À 11 H
COMMÉMORATION
82^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Rendez-vous devant le cimetière
Renseignements : 01 64 10 46 94



22 JUIN DE 11 H À 15 H 30
PIQUE-NIQUE LUDIQUE EN FAMILLE
PARC FRANÇOIS MITTERRAND

Profitez du parc et des jeux de la ludothèque pour partager un moment en famille, pique-nique tiré du sac.

Renseignements : 01 64 71 51 46

23 JUIN À 20 H
CONSEIL MUNICIPAL

MAISON DES ASSOCIATIONS

Public autorisé selon les mesures sanitaires en vigueur.
Sur réservation au 01 64 10 46 94



25 JUIN DE 10 H 30 À 11 H 30
"JOUER N'EST PAS QU'UN JEU D'ENFANT"
LUDOTHÈQUE DE L'ARCATURE

Découvrez un jeu original et créatif à partir de 10 ans.
Renseignements : 01 64 71 51 46

25 JUIN DE 16 H À 23 H
FÊTE DE LA MUSIQUE (voir p.6)
JARDIN DE LA FERME DES JEUX
Entrée libre
Renseignements : 01 64 71 91 20



29 JUIN À 17 H
FÊTE ET CONCERT DE FIN D'ANNÉE
DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
MANÈGE DE LA FERME DES JEUX

Entrée libre
Renseignements : 01 64 71 51 28

30 JUIN À 20 H
ORCHESTRE À CORDES CYCLE I ET HARPES
DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
MANÈGE DE LA FERME DES JEUX

Entrée libre
Renseignements : 01 64 71 51 28

DU 12 AU 30 JUILLET
LE VILLAGE D'ÉTÉ REVIENT !
LA BUISSONNIÈRE (voir p.4)

Renseignements : 01 64 10 46 94



13 JUILLET DÈS 19 H
SOIRÉE FÊTE NATIONALE
BORDS DE SEINE

Renseignements : 01 64 10 46 94

LES AUTRES DATES À RETENIR

Samedi 4 et dimanche 5 juin de 8 h à 18 h
Tournoi Régional de foot (U10 à U13)
La Buissonnière

Judi 9 juin à 20 h 15
Spectacle d'Improvisation Théâtrale
Petit Théâtre Ginette Kolinka
de la Ferme des Jeux
Tarifs : 7 € et 5 € - Renseignements au 06 95 85 96 37

Mercredi 15 juin à 12 h
Barbecue Famille Laiques
Appentis de la Ferme des Jeux
Renseignements au 09 75 38 81 13

Judi 23 juin à 20 h
Comédie musicale
du Collège de la Mare aux Champs
La Buissonnière
Tarifs : 5 € pour les adultes et lycéens / 2 € pour les enfants / Gratuit pour les moins de 3 ans
Renseignements au 01 60 56 50 90

Samedi 25 et dimanche 26 juin de 14 h à 18 h
Exposition des travaux d'élèves
du Club Loisirs et création
Maison des Associations
Entrée libre - Renseignements au 06 18 29 43 58
et loisirsetcreation@sfr.fr

Samedi 25 juin à 20 h 30
Soirée dansante de VLP Danses
La Buissonnière
Tarifs : 10 € sur place - Inscriptions et renseignements : asso.vlp.danses@gmail.com

Dimanche 26 juin à 10 h
gala de fin d'année de GR Vaux-le-Pénil
Gymnase Jules Ladoumègue
Entrée libre - Renseignements au 06 84 10 31 18
et gr.vauxlepenil@gmail.com

Samedi 2 juillet à 20 h
Gala de Story Danse
La Buissonnière
Cours de Charleston et soirée dansante
Tarifs : 20 € sur place / 15 € sur réservation.
Inscription recommandée au 07 81 71 87 52 ou
contact@storydanse.fr

3 JUILLET DE 10 H À 15 H 30
Don du sang
Maison des Associations
Renseignements : 06 85 87 94 52
Inscriptions obligatoires :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Le magazine de l'information municipale :
01 64 71 51 00 / www.mairie-vaux-le-penil.fr



Directeur de publication : Henri de Meyrignac / Rédactrice en chef : Morgane Girolt / Comité de rédaction : Henri de Meyrignac, Guillaume Veux, Amalia DaPonte, Morgane Girolt, Aurélie Robin / Conception, maquette : Aurélie Robin / Impression : Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97. ©Photos : service communication, Adobe stock, Pixabay, Canva, Chantal Baudet, Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, le Département. Ce magazine est imprimé en 5 600 exemplaires sur papier PEFC. Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr